

Séance du lundi 27 juillet 2020

Date de la convocation: 22/07/2020

Membres en exercice :	<i>L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,</i>
Présents : 11	
Votants: 13	Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA
Pour : 13	
Contre : 0	
Abstentions : 0	Représentés : Laurence HOURLIER par Olivier MAGUET, Thomas HOURLIER par Annick IENZER
	Excusés : Richard DETHYRE, Barbara LOUCHART

TARIF DU CAMPING - (D 2020 066)

Considérant que le camping propose des produits et services et qu'il convient d'en fixer les montants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide des tarifs suivants :

Glaces :

- Magnum : 2,50 euros
- Cône : 2 euros
- King Cône : 3 euros
- Glace à l'eau : 1 euro
- Glace Kinder : 2,90 euros

Boissons :

- Eau minérale 50 cl : 0,50 euro
- Perrier : 1,50 euro
- Soda : 1,50 euro
- Panaché : 1,50 euro
- Bière : 2 euros

Autres :

- Dose de lessive à linge : 0,50 euro
- Cycle de machine à laver le linge : 3 euros
- Cycle de sèche-linge : 3 euros

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/07/2020 089-218900918-20200727-D_2020_066-DE


Olivier MAGUET* 